

DOSSIER DE PRESSE 2017



AOÛT 2017

SOMMAIRE

L'ITRA, une association au service du trail-running	4
Avec l'ITRA, le trail-running a accompli en moins de quatre ans, d'ultra grandes foulées !	5
Bâtir le socle d'une définition	8
Un socle et des valeurs communes	9
Garantir des épreuves et des résultats fiables et comparables	10
Valoriser les coureurs	12
Valoriser les courses	14
La sécurité et la santé des coureurs : des priorités pour l'ITRA	15
La reconnaissance internationale du trail-running	20
Favoriser les échanges	23
Composition de l'ITRA	24

L'ITRA, une association au service du trail-running

L'International Trail-Running Association (ITRA) a vu le jour en juillet 2013, animée par la passion du trail et l'enthousiasme de ses membres fondateurs.

- Le 3 septembre 2012, les 1ères Assises Internationales du trail se sont tenues à Courmayeur (Italie) en présence de plus de 150 personnes (organisateur de courses, équipementiers, médias, athlètes élités) venues de 18 pays à travers le monde.
- Ces Assises ont permis à tous les participants de prendre conscience de la diversité des points de vue et de la nécessité pour le trail de s'organiser comme une discipline à part entière tout en prenant en compte les approches de tous les continents.
- Répartis en 5 groupes de travail, 50 volontaires (organisateur de course, athlètes, représentants de fédérations, équipementiers, médias, coachs...) venus de 13 pays des 5 continents, ont poursuivi les travaux autour d'une table virtuelle.
- Unissant leurs cultures et leurs points de vue pour accompagner cette discipline en pleine évolution, ils ont travaillé à la rédaction d'une charte éthique, ont proposé une définition internationale du trail et la mise en place d'une politique de santé et de lutte contre le dopage. Ils ont posé les bases d'une gestion raisonnée des athlètes de haut niveau et ont réfléchi à la mise en place d'un classement international.

Ces conclusions posent les premières pierres de la pratique du trail, et constituent les fondations pour la création d'une association souhaitant rassembler l'ensemble des acteurs du trail à travers le monde, autour de valeurs et de principes partagés.

Avec l'ITRA, le trail-running a accompli en moins de quatre ans, d'ultra grandes foulées !

L'ITRA, c'est quoi ?

Une association à but non lucratif et à vocation internationale, créée par des coureurs, des personnalités impliquées dans le trail, des organisateurs de grandes épreuves pour encadrer et structurer le développement du trail-running, établir le socle d'un développement international pour une discipline en plein essor.

D'une pratique de passionnés, on est passé en quelques années à un sport de masse. Organisateurs, et pratiquants font face à des exigences croissantes, en termes de sécurité par exemple. Et les enjeux sont de plus en plus importants pour les organisateurs, les athlètes, les équipementiers, les teams.

Pour réguler cette croissance exponentielle l'ITRA constitue une plateforme pour dialoguer, échanger et élaborer des propositions à destination des fédérations nationales et en particulier, de la fédération internationale, l'IAAF (International Association of Athletics Federations).

L'ITRA, c'est qui ?

Les membres fondateurs sont des personnes très impliquées dans le trail-running, en particulier des organisateurs de grandes épreuves.

Aujourd'hui, à la mi-Août 2017, l'ITRA regroupe **1866** organisations membres et **3975** coureurs adhérents issus de **122 pays** différents.

L'ITRA, pourquoi ?

- Développer et promouvoir le trail-running.
- Contribuer à améliorer la qualité des épreuves et la sécurité des coureurs.
- Promouvoir son éthique sportive qui s'appuie sur des valeurs fortes : authenticité, humilité, fair-play, équité, respect, solidarité.
- Promouvoir des actions de prévention en matière de santé, de sécurité et de lutte contre le dopage.

- Contribuer à améliorer une pratique respectueuse de l'environnement et promouvoir le développement durable au sein du trail.
- Permettre à l'ensemble des acteurs de pouvoir s'exprimer et d'être entendu au niveau international.
- Entretenir des relations constructives et de collaborer avec les associations nationales de trail, les fédérations nationales et internationales.
- Promouvoir et collaborer à l'organisation de championnats ou de circuits de trail continentaux ou mondiaux qui renforcent la visibilité internationale du trail.

Base de données Coureurs :

Un total 986 264 coureurs !

- Dont **164 363** coureurs avec au moins 2 résultats à leur palmarès,
- Dont **36 888** coureurs inscrits sur l'ITRA

Base de données Courses :

Un total de 17 081 éditions (toutes années confondues)

- Dont **12 368** avec résultats
- **6 078** courses différentes réparties sur **3 252** événements à travers le monde
 - dont **4 721** attachées à un compte ITRA

Chiffres clés de notre base de données courses et coureurs (Août 2017)

Amérique du Nord et Centrale :

- Organisations membre : **172**
- Coureurs inscrits : **1515**

Europe :

- Organisations membre : **1133**
- Coureurs inscrits : **26530**

Asie :

- Organisations membre : **331**
- Coureurs inscrits : **5240**



Amérique du Sud :

- Organisations membre : **158**
- Coureurs inscrits : **3003**

Afrique :

- Organisations membre : **33**
- Coureurs inscrits : **141**

Océanie :

- Organisations membre : **39**
- Coureurs inscrits : **435**

Répartition Mondiale des membres de l'ITRA (Août 2017)

Bâtir le socle d'une définition

L'ITRA a commencé par s'atteler à l'élaboration d'une définition internationale du trail-running. Un socle indispensable pour mener des discussions avec la Fédération Internationale d'Athlétisme et différencier le trail-running des disciplines voisines.

Définition proposée par l'ITRA :

Trail-running : compétition pédestre ouverte à tous, dans un environnement naturel (montagne, désert, forêt, plaine,...) avec le minimum possible de routes cimentées ou goudronnées (qui ne devraient pas excéder 20% de la distance totale). Le terrain peut varier (routes de terre, chemins forestiers, sentier monotrAce) et le parcours doit être correctement marqué (1). La course est idéalement, mais pas nécessairement, en semi autosuffisance ou en autosuffisance (2), elle se déroule dans le respect de l'éthique sportive, de la loyauté, de la solidarité et de l'environnement.

Classification des courses de trail

- Trail : Moins de 42km
- Trail Ultra Medium (M) : 42 km à 69 km
- Trail Ultra Long (L) : 70 km à 99 km
- Trail Ultra XLong (XL) : plus de 100 km

(1) « Correctement marqué » signifie que les coureurs reçoivent une information suffisante pour effectuer le parcours sans se perdre. Cela inclut un marquage physique (fanions, rubalises, autre signalétique...) ou le marquage permanent d'un sentier de randonnée ou une trace GPS ou des indications sur une carte.

(2) « Autosuffisance ou semi autosuffisance » signifie que le coureur doit être autonome entre les points de ravitaillement, en ce qui concerne l'habillement, les communications, la nourriture et la boisson.

Le trail-running a intégré la liste des disciplines reconnues par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) en Août 2015 à Pékin. Pour l'ITRA, c'est une consécration du travail mené depuis sa création, en 2013.

Un socle et des valeurs communes

Les membres de l'ITRA représentent les différentes composantes de la communauté trail des 5 continents. Pour accompagner les évolutions majeures, l'association partage et unit les différentes cultures, les passions, les diverses visions du trail-running et les valeurs qui sont les fondements et l'âme de l'association

Par des règles simples et puissantes, auxquelles l'ensemble des acteurs se réfère naturellement, l'ITRA souhaite diffuser les valeurs du trail-running.

- Se dépasser et explorer ses capacités physiques et mentales au contact d'une nature belle et parfois rude.
- Le plaisir de courir, sans forcément se focaliser sur la recherche de la performance, même si cela n'empêche pas d'être fier de son classement final.
- Partager sa passion et ses émotions avec les coureurs et les bénévoles.
- Éprouver la fierté d'être « finisher ».
- S'aider mutuellement à terminer et partager l'émotion de franchir la ligne d'arrivée ensemble au terme d'un effort de plusieurs heures.
- Vivre un grand moment de convivialité avec l'ensemble des acteurs d'une épreuve.
Se sentir solidaire...
- Entendre de grands champions témoigner de leur respect pour la performance de coureurs anonymes...

Une charte éthique garantit le maintien des valeurs originelles du trail-running

Elle définit les principes correspondant à ces valeurs afin de guider les comportements des coureurs, organisateurs, partenaires, bénévoles, habitants et responsables des territoires qui accueillent les épreuves de trail.

NB : La Charte éthique n'est en aucun cas un appel à l'uniformité ou à la normalisation. Elle laisse à chacun la liberté d'exprimer son attachement à l'esprit du trail-running en accord avec sa culture et ses sensibilités.

Garantir des épreuves et des résultats fiables et comparables

Pour améliorer la qualité générale des épreuves et la fiabilité des résultats, l'ITRA propose depuis avril 2014, un service d'évaluation des parcours de trail.

Il s'agit d'un service accessible en ligne depuis l'espace organisateur et s'appuie sur des données mesurables issues de la trace GPS du parcours déposé par l'organisateur.

Ce service consiste à certifier les mesures du parcours et évaluer les caractéristiques du parcours.

Certification du parcours

En fonction de la qualité du tracé fourni en .gpx, l'ITRA est en mesure de certifier ou non le parcours en terme de distance et dénivelé. Il s'agit d'une information fiable à la fois pour les coureurs et organisateurs.

Caractéristiques du parcours

Toujours sur la base du tracé GPS, mais de façon moins exigeante, une évaluation des caractéristiques du parcours est faite concernant :

- La difficulté Endurance : exprimée en Points ITRA allant de 1 à 6 (1)
- Le niveau Montagne : noté de 1 à 14 pour les courses présentant une difficulté importante (2)
- Le critère Finisher : exprimé en fonction de l'Indice de Performance ITRA minimal nécessaire au coureur pour terminer la course

(1) Pour le calcul de la difficulté Endurance, un nombre de points effort est calculé en additionnant la distance exprimée en km et le centième du dénivelé exprimé en mètres. 2 autres critères sont pris en compte comme l'espacement des ravitaillements ou le fait d'avoir une répétition du parcours (cas des courses à plusieurs boucles). Pour les courses d'une seule étape, le barème est le suivant :

- 1 point ITRA pour un nombre de points d'effort compris entre 25 et 39
- 2 points ITRA pour un nombre de points d'effort compris entre 40 et 64
- 3 points ITRA pour un nombre de points d'effort compris entre 65 et 89
- 4 points ITRA pour un nombre de points d'effort compris entre 90 et 139
- 5 points ITRA pour un nombre de points d'effort compris entre 140 et 189
- 6 points ITRA au-delà.

Les courses à étapes sont analysées différemment, en prenant en compte le nombre d'étape et les points effort de la plus longue étape.

(2) Le calcul de la difficulté Montagne se base sur les données liées à l'altitude (min, max et moyenne) au pourcentage de pente et à la plus longue montée.

NB : Les points ITRA, tout comme le niveau Montagne, peuvent être utilisés par toute organisation souhaitant mettre en place lors de ses inscriptions une sélection basée sur l'expérience. En faisant évaluer son parcours, l'organisation permet à tous ses participants la possibilité de se voir attribuer les points ITRA ou niveau Montagne. De nombreuses courses d'ultra ont recourt à ce dispositif pour limiter les inscriptions. Ex : l'Ultra-Trail® du Mont Fuji, l'Ultra-Trail® du Mont Blanc, le Lavaredo Ultra-Trail®...

Valoriser les coureurs

L'Indice de Performance ITRA

Pour donner plus de lisibilité aux résultats des coureurs, l'ITRA a mis au point un calcul de côte permettant de prendre en compte les spécificités du trail et ainsi mesurer le niveau d'une performance quelque soit la course ou le coureur.

L'Indice de Performance ITRA prend en compte les cinq meilleurs résultats sur une période de 36 mois.

Il permet à chacun d'identifier son niveau et de mesurer sa performance en comparaison avec celles d'autres courses. Cela permet de faciliter la détection de nouveaux coureurs, leur émergence ou encore valoriser les coureurs de haut niveau.

Un barème de niveau à été fixé, permettant ainsi à tout coureur homme ou femme de mieux se positionner selon les catégories : International, National, avancé, intermédiaire et débutant. Les 4 premières catégories sont subdivisées en 3 autres sous catégories.

L'indice de Performance ITRA peut être calculé pour chaque catégorie de distance : S (<42 km), M (entre 42 et 69 km), L (entre 70 et 99 km), XL (> 100 km) ou Général.

Il est désormais *possible pour tout organisateur, gratuitement, de déposer ses résultats de courses* sur son espace. L'ITRA s'engage ensuite à calculer les cotes des coureurs et à les affecter aux bonnes fiches coureurs.

Méthode de calcul des côtes ITRA

Le calcul de côte ITRA se base sur :

- *une approche empirique*. Chaque performance est reporté sur un tableau où, en fonction de la distance du parcours « remis à plat » (via une formule empirique proche de la distance en km + le centième du dénivelé en mètre), le temps du coureur est comparé à la meilleure performance maximale théorique correspondant à un maximum de 1000 points. Cette dernière courbe est déterminé en s'appuyant sur les nombreux records du Monde répertoriés sur les distances allant du 10 km au 1000 km.
- *une approche statistique*. De façon à prendre en compte les spécificités du trail liées au parcours ou aux conditions de course,

un coefficient de réajustement est appliqué au calcul de côte précédent. Il est calculé de façon à ce que la la moyenne des côtes ITRA obtenus par l'ensemble des coureurs à l'arrivée, multipliée par ce coefficient, soit égal à la moyenne des côtes ITRA des coureurs au départ.

Mise en avant des coureurs sur notre site

Le site de l'ITRA dispose d'une page dédiée aux coureurs où il est possible de :

- rechercher sa fiche et la gérer pour plus de *986 000 coureurs*,
- consulter les fiches coureurs en fonction de leur Indice de Performance ITRA ou des récentes performances à l'honneur,
- consulter les coureurs participants au programme de santé « Quartz »

Valoriser les courses

Le trail-running se pratique dans le monde entier, sur des terrains divers et variés. C'est l'un des fondements du trail-running. Pour promouvoir cette diversité du trail, l'ITRA met à disposition gratuitement un calendrier des trails ouvert à tous les organisateurs.

- En 2015 : **1740** courses référencées au calendrier
- En 2016 : **2700** courses référencées au calendrier
- De Janvier 2017 à aujourd'hui (mi-Août 2017) : **3166** courses référencées au calendrier

La sécurité et la santé des coureurs : des priorités pour l'ITRA

Pour garantir la bonne santé physique des coureurs et leur sécurité sur les épreuves, l'ITRA a mis en œuvre un ensemble d'outils.

Guide de la Sécurité

Parce que la sécurité reste une priorité, l'ITRA propose aux organisateurs d'épreuves un *guide de recommandations*, rédigé par sa Commission sécurité composée de médecins, de secouristes, d'organismes de secours professionnels et d'organismes de course.

Le guide décrit l'ensemble des actions de préventions destinées à prévenir les accidents et à transmettre les informations à l'ensemble des acteurs.

Pour la partie secours, le guide propose l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires pour porter assistance aux personnes en détresse.

NB : Ce guide (traduit en Allemand, Anglais, Chinois, Coréen, Espagnol, Français, et Russe) est téléchargeable et en libre accès sur le site de l'ITRA.

Une politique de santé active !

La politique de santé – c'est-à-dire l'ensemble des actions visant à accroître la prévention et la protection de la santé des sportifs – est depuis quatre ans l'une de ses priorités. En 2017, l'ITRA lance la deuxième phase du programme Quartz et intègre pour la première fois dans l'histoire de la discipline de nouveaux acteurs : athlètes, équipementiers et circuit international s'unissent pour la santé des coureurs. Le programme reste porté par le fonds de dotation Ultra Sports Science et l'association Athletes For Transparency.

• Un espace santé mis à disposition de tous les coureurs

Depuis 2014, l'ITRA met à disposition des coureurs, sur son site internet, un espace santé développé par Athletes For Transparency (AFT). Il s'agit de la plateforme SHOL (Sport and Health On-Line) qui permet aux coureurs, élites comme amateurs, de saisir leurs informations de santé telles que les certificats médicaux, leur groupe sanguin, la personne à prévenir en cas de besoin, les

antécédents médicaux ou encore les Autorisations à Usage Thérapeutique (AUT). Ces informations essentielles peuvent facilement être exploitées par les équipes médicales présentes sur les courses et ainsi permettre une intervention plus efficace.

- *Des organisations engagées avec l'ITRA*

Bien qu'il s'agisse d'une prise en charge financière non négligeable pour les organisations, quelques unes, à l'image de l'UTMB® depuis 2008, le Marathon du Mont-Blanc depuis 2015, la MaXi-Race à l'occasion des Championnats du Monde de Trail 2015 et la Trans-Peneda Gerês à l'occasion des Championnats du Monde de Trail 2016 ont souhaité s'impliquer dans la mise en place d'un suivi santé des coureurs au travers de la politique de santé de l'ITRA.

Ce dispositif innovant n'a ni vocation ni compétence à se substituer à la réglementation en vigueur en matière de lutte anti-dopage car il permet d'aider les sportifs volontaires à déceler d'éventuelles anomalies liées à des pathologies ou pratiques d'automédication ou dopante non volontaire pouvant induire un comportement en relation avec le dopage.

En cas de profil anormal, le coureur s'entretient avec l'équipe médicale de l'organisation accompagnée d'experts mandatés par l'ITRA.

Selon le cas, le comité de course peut alors prendre la décision d'interdire au coureur de prendre le départ de la course. Il s'agit d'une évolution importante pour les organisateurs vis-à-vis de leur engagement pour la santé des coureurs et l'éthique de la course.

Plus d'infos sur : http://itra.run/page/261/Politique_sante.html

Le programme Quartz

Dans le cadre du prolongement de la Politique de Santé, le programme Quartz s'adresse quant à lui aux athlètes élités dans un premier temps. En 2016, la première phase du programme prend la forme d'une étude pilote de 6 mois, basée sur le volontariat des coureurs. Ces derniers s'engagent à se soumettre à de nombreuses analyses et à déclarer leurs données de santé, le personnel médical qui les suit, leur localisation, la délivrance d'AUT (Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques) ou encore les médicaments utilisés. Dans le cadre d'une démarche de transparence, le coureur peut rendre publiques l'ensemble de ses données de santé.

Les 3 meilleurs de chaque catégorie de trail (Classement général, distance S, M, L et XL suivant la classification ITRA) ont été invités à rejoindre ce programme gratuitement. Piloté par l'ITRA, le programme QUARTZ s'appuie sur les partenaires Ultra Sports Science pour le financement et Athletes For Transparency (AFT) pour la mise en œuvre. En 2016, 16 coureurs ont rejoint le programme. La liste complète est disponible sur notre site : <http://itra.run/community>

« Je suis très heureux de la création du programme QUARTZ et honoré d'en faire partie. Je crois en un sport propre et transparent entre les meilleurs athlètes de la discipline, et pour cela, je suis plus qu'heureux de publier mes résultats de tests sanguins à tout moment. Grâce à QUARTZ, je pense que nous pouvons développer les valeurs de l'ultra trail-running et préserver la santé des coureurs, leur bien-être, le travail et les performances naturelles. Je pense que le sport a besoin d'un tel programme de santé, et dans le futur, avec les passeports biologiques, les contrôles antidopage au hasard, les différentes politiques et sanctions mises en place en matière de lutte antidopage, nous pourrions nous assurer que les athlètes n'utilisent pas de produits dopants comme des chemins de traverse et qu'ils suivent tous les règles afin d'être sur un pied d'égalité ».

Témoignage de Sage Canaday (USA), coureur engagé dans le programme QUARTZ.

- *Une approche nouvelle du suivi santé des coureurs*

Via son espace santé ITRA le coureur reçoit régulièrement des demandes d'analyses (sanguines, urinaires ou capillaires) à effectuer dans un laboratoire de son choix. Au total, ce sont 66 marqueurs biologiques qui peuvent être observés, permettant une vision très large de la santé du coureur à l'aide de différents modèles d'analyses scientifiques.

Le programme Quartz vient en complément des outils en vigueur en matière de lutte anti-dopage, comme les contrôles anti-dopage (en ou hors compétition) ou le passeport biologique. Ces deux approches offrent la capacité juridique à pouvoir engendrer des sanctions sportives et financières pour les athlètes et leur encadrement.

Plus de souplesse (les contrôles pouvant être réalisés à proximité de la localisation de l'athlète), permet d'étudier de façon plus globale la santé et de déceler d'éventuelles anomalies.

Création du fonds de dotation pour la médecine et des sciences des sports de l'ultra endurance

En 2014, dix médecins ont élaboré le premier document scientifique international de synthèse répertoriant les maladies spécifiques de l'ultra-endurance et de la course à pied en milieu naturel. De cette analyse est née l'idée de se focaliser sur les maladies symptomatiques ou pathognomoniques de l'ultra-endurance.

Ultra Sports Science, créée le 5 mars 2016, accompagne toutes les parties prenantes de l'ultra-endurance - sportifs, organisateurs, chercheurs, fédérations, entraîneurs, pouvoirs publics - dans l'amélioration, la préservation de la santé, le bien-être des athlètes grâce au montage et aux recherches de financement de projets de recherches. Les résultats de ces projets sont accessibles à tous.

Ultra Sports Science a une position unique au carrefour de la recherche, du sport et de la santé.

De nombreuses études ont déjà été effectuées et sont disponibles sur : <http://ultrasportsscience.org/publications-scientifiques/?lang=fr>

• L'ITRA, premier partenaire institutionnel du fonds

Afin de mieux structurer l'ensemble de la politique de santé liée aux sports d'ultra endurance et assurer une totale indépendance entre les donateurs, les travaux de recherches et autres activités, l'ITRA soutient activement la création du fonds Ultra Sports Science et est également le premier partenaire institutionnel à travers le programme QUARTZ.

• Ultra Sports Sciences : Un fonds de dotation qui permet de financer les premières études

- Soutient du programme Quartz
- Étude sur la fatigue en environnement difficile
- Études sur les crampes via une nouvelle approche visant à induire la crampe en laboratoire.

- Et bien d'autres

- *Congrès international de médecine et science des sports d'ultra endurance*

Le Dr Marty Hoffman a créé en 2014 un congrès annuel dans le cadre de la Western State Endurance Run. L'objectif est de permettre la rencontre entre les experts spécialisés dans les sports d'ultra endurance, de diffuser les résultats des recherches les plus récentes et de les transmettre à tous les acteurs impliqués dans l'ultra endurance.

Plus d'infos sur :

<http://ultrasportsscience.org/>

<http://ultrasportsscience.us/events/>

La reconnaissance international du trail-running

Depuis les Premières Assises du trail-running qui se sont tenues à Courmayeur en septembre 2012, l'ITRA a entretenu d'étroites relations avec l'IAU, l'International Association of Ultrarunners, qui gère et développe des courses d'ultra distance, c'est-à-dire au-delà de la distance d'un marathon, sous le patronage de l'IAAF, la Fédération Internationale d'Athlétisme.

L'ITRA a ainsi pu sensibiliser les instances fédérales au développement très rapide de la discipline dans le monde. Cela a permis d'engager des discussions avec l'IAAF qui a décidé, fin 2013, de créer un *Trail-Running Working Group* dont l'objectif était d'étudier la question de l'intégration du trail-running dans la liste des disciplines reconnues.

Cette définition, qui établit des distinctions claires avec les autres disciplines, telles que le cross-country ou les courses de montagne, a convaincu l'IAAF qu'il était possible d'inclure le trail-running dans ses statuts.

Une intégration qui a été officialisée au Congrès de l'IAAF, à Pékin en Août 2015. Avec l'article 252 régissant les règles de compétitions de l'IAAF.

Collaboration avec l'IAAF

Aujourd'hui, l'ITRA poursuit les discussions de la commission « Définition du trail »

Intégration de coureurs élites dans la discussion avec François D'Haene, Thomas Lorblanchet, Sébastien Chaigneau...

Collaboration avec l'IAU sur l'organisation des Championnats du Monde

L'ITRA a aussi sensibilisé l'IAU à l'importance d'améliorer l'organisation des Championnats du monde de trail-running et à leur donner toute la légitimité nécessaire pour en faire un événement de renommée mondiale.

L'ITRA intervient en tant que partenaire technique des Championnats du monde depuis maintenant 3 ans, son expertise en matière de santé et de sécurité est aujourd'hui indissociable d'un tel événement.

En collaboration avec l'IAU dans l'organisation des Championnats du monde, l'ITRA a lancé un débat international avec l'ensemble des acteurs de la discipline pour trouver les meilleures modalités d'organisation des futurs Championnats du monde de trail (2019 ou 2020) et souhaite être à l'écoute des différents acteurs sur de nombreux points : le nombre de course, les distances souhaitées, la périodicité de l'évènement, le format de l'évènement (plusieurs courses au sein d'un même évènement), le type de parcours ou encore les modalités d'inscription (sélection par les fédérations, wild card, course open...)

Une commission internationale des athlètes a vu le jour dans cet objectif.

Les décisions prises en concertation avec l'IAU

- Un processus clair et transparent a été défini qui doit être mis en œuvre dès la phase de candidature. Il vise à mettre en place un délai d'au moins deux ans entre l'annonce d'une nouvelle édition des TWC et la date retenue.
- La création d'une commission paritaire de quatre personnes : deux de l'IAU et deux de l'ITRA qui sera chargée de suivre l'application du processus et de proposer un choix pour chaque édition des TWC. Ces décisions seront désormais approuvées par les deux Comités Directeurs de l'IAU et de l'ITRA.
- Poursuivre les discussions avec les fédérations, les organisateurs, les athlètes élites et aussi les marques pour trouver les meilleures solutions possibles pour un format de course plus ouvert et pour étudier la possibilité d'accroître l'impact médiatique et l'intérêt des athlètes en ayant un TWC tous les deux ans avec minimum deux distances, sur différents continents.
- Introduction en 2017 en Italie d'une nouvelle distance d'environ 50 Km.
- La répartition des rôles entre l'IAU et l'ITRA a été précisée et est effective depuis les Championnats du monde 2016 au Portugal. L'IAU est en charge de toutes les questions administratives et financières, de l'hébergement et du transport. L'ITRA est en charge de l'organisation technique et de la communication.

Collaboration avec l'Ultra-Trail® World Tour

L'UTWT® s'appuie sur l'indice de performance ITRA pour sélectionner les coureurs élites et déterminer le niveau de compétitivité des courses, qui sont des critères nécessaires à l'élaboration du classement annuel de l'UTWT. Depuis 2017, l'UTWT® a également souhaité mettre en place une politique de santé sur chacune des 22 courses du circuit.

Favoriser les échanges

Alors que les courses de trail-running se comptent par milliers en France, l'ITRA a souhaité favoriser l'organisation du trail au niveau national en collaborant avec les Fédérations Nationales d'Athlétisme et les associations nationales lorsque celles-ci en ont la délégation (ex au Portugal ou aux États-Unis). C'est ainsi que depuis l'Assemblée Générale de Badia Prataglia en Juin 2017, 8 représentants de Fédérations Nationales siègent désormais au Comité Directeur de l'ITRA.

Mais aussi, l'ITRA souhaite favoriser l'émergence d'associations nationales de trail dans les pays ou la fédération ne souhaite pas s'impliquer.

Toujours dans l'objectif d'échanges, l'émergence de groupes de travail au niveau national est aussi une priorité et ceci avec une diversité d'acteurs. En France plusieurs réunions à l'initiative de l'ITRA se sont déjà déroulées comptant parmi elles des membres de la FFA, coureurs, organisateurs et médias.

Composition de l'ITRA

L'ITRA est composée de 14 membres fondateurs, 14 membres institutionnels et 86 représentants nationaux (contre 44 en 2016).

Bureau Exécutif : Michel Poletti (FRA) - Président, José Carlos Santos (POR) - Vice-Président, Nathalie Mauclair (FRA) - Vice-Présidente, Daniel Perez (URU) - Vice-Président, Cristina Murgia (ITA) - Vice-Présidente, Enrico Pollini (ITA) - Secrétaire Général, Janet NG (CHN) - Trésorière.

Comité Directeur :

Membres fondateurs :

Jose Carlos SANTOS DOS MORAIS POR
Michel POLETTI FRA

Membres institutionnels :

Jose Antonio Martins FERNANDES Confederação Brasileira de Atletismo
Michel HUERTAS French Athletic Federation
Pablo VEGA Real Federación Española de Atletismo
Piotr BETKOWSKI Polish Athletics Federation
Richard BOLT USA Track & Field
Tito TIBERTI Federazione Italiana Di Atletica Leggera
Rui PINHO Associação Trail Running Portugal
Daniel PEREZ GARRIDO Confederación Atlética del Uruguay

Membres organisateurs :

Cristina MURGIA ITA
Enrico POLLINI ITA
Mario LEAL POR
Janet NG HKG
Fernando GONZALEZ DIAZ ESP
Alen PALISKA CRO
Krzysztof GAJDZINSKI POL
Michael DE HAAS ZAF

Membres coureurs :

Gediminas GRINIUS LTU
Nathalie MAUCLAIR FRA
Sébastien CHAIGNEAU FRA
Sidney TOGUMI BRA

Europe

RUNNERS' REPRESENTATIVES

Dani BUYO GINE	AND
Thomas DUPUIS	BEL
Emir HANDZIC	BOS
Milena KOVATCHEVA	BUL
Alexander TIKHONOV	EST
Antoine BARTHELEMY	FRA
Karsten NOLTE	GER
Nikolaos ZANAS	GRE
Fridleifur FRIDLEIFSSON	ISL
Adrian TUCKER	IRL
Roberto PAOLONI	ITA
Burim LECl	KOS
Cyril HURSON	LUX
Aleksandar DOMAZETOVIC	MON
Daan NIEUWENHUIS	NED
Katarzyna MELCER	POL
Filipa Alexandra VILAR	POR
Nikola MINIC	SER
Sergio GARASA	ESP
Laurent LELOUP	SWE
Alex BRENNWALD	SUI
Valerii SHYPUNOV	UKR

ORGANIZERS' REPRESENTATIVES

Josef MAYERHOFER (MAYERHOFER FRIED ULTRA RUNNING OG)	AUT
Sanja KAVAZ (PD JAVORINA)	BOS
Alen PALISKA (SPORT BO: iCloud)	CRO
Bernard LANDREIN (ASSOCIATION GRAND RAID GOLFE DU MORBIHAN)	FRA
Lazaros RIGOS (OLYMPUS TRAILS)	GRE
Pol O'Murchu (IRISH MOUNTAIN RUNNING ASSOCIATION)	IRL
Simone BROGIONI (CAMELBAG S.S.D.R.L)	ITA
Krzysztof GAJDZINSKI (KRZYSZTOF GAJDZINSKI KAYF)	POL
Mario LEAL (CLUBE INDEPENDENTE DE ATLETISMO ILHA AZUL)	POR
Nikola MINIC (BTL)	SER
Tico CERVERA (PENYAGOLOSA TRAILS)	ESP
Matthieu GIRARD (ASSOCIATION LES TRAILERS VSB)	SUI

Oceania

RUNNERS' REPRESENTATIVES

Aaron KNIGHT	AUS
Gareth CORBETT	NZL

Plus d'informations sur le site :

<http://www.itra.run>

Contacts

International Trail Running Association

Tel : +41 (0)2 15 19 02 08

Email : contact@itra.run

Relations Presse

Infocîmes – Anne Gery

Tel : +33 (0)4 50 47 24 61

Mobile : +33 (0)6 12 03 68 95

Email : annegery@infocimes.com